

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Etranger.	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Samedi 9 Décembre à 15 h. 30.

1^o Vote sur l'admission de :

M. MARTIGNY D^r, 41, Cours Gambetta, Lyon (réintégration). — M. DEPALLE, 26, chemin de la Favorite, Lyon. — M. POIRRIER, 24, rue Turbil, Lyon. — M. GUERRE Émile, coiffeur, Saint-Priest, Isère ; *Mycologie* ; parrains : MM. Tourillon et Desbrosse. — M. E. COTTEREAU, professeur honoraire, Conflans-sur-Anille par Saint-Calais, Sarthe (réintégration).

2^o Question des cotisations.3^o Questions diverses.

SECTIONS DE BOTANIQUE ET D'ENTOMOLOGIE

Séance du 16 Décembre, à 15 h. 30.

a) BOTANIQUE.

1^o M. QUENEY. — Quelques plantes de Saint-Julien-en-Beauchêne, Hautes-Alpes.2^o M. R. SCHNELL. — Les inhibitions de l'allongement chez les organes végétaux et quelques unes de leurs causes.

b) ENTOMOLOGIE.

1^o M. TESTOUT. — Sur les Coléoptères cavernicoles du Vercors.2^o M. HUSTACHE. — Sur quelques Curculionides de France.

PROCÈS-VERBAL

de la séance du 18 novembre.

M. QUENEY présente les Centaurées suivantes provenant d'Algérie :

Centaurea elegans All. (= *Galactites tomentosa* Moench). — *Centaurea crupina* L. (= *Crupina vulgaris* Cassini). — *Centaurea salmantica* L. (= *Microlonchus salmanticus* DC.). — *Rhaponticum acaule* DC. — *Centaurea africana* Link, var. *Tagana* Brot., *C. pullata* L., *C. sphaerocephala* L., *C. infestans* Coss. et DR., *C. seridis* L. var. *maritima* Lange, *C. algeriensis* Coss. et DR., *C. napiifolia* L. C., *acaulis* Desf., *C. melitensis* L., *C. eriophora* (L.) Desf., *C. sulfurea* Wills., *C. nicaeensis* All., *C. ferox* Desf., *C. furfuracea* Cots. et DR., *C. solstitialis* L.

M. NIOLLE présente sa note. Il synonymise *Cortinarius traganus* Fr. avec ses variété et forme *finitimus* sous le nom de *Inoloma traganum* (Fr.) Ricken, chez lequel il signale la présence d'un double voile ; il démontre que *Cort. hircinus sensu* Konrad et Maublanc est très proche de *I. traganum*, et très éloigné de *Cort. hircinus* (Bolton) Fries, et il conclut que : *Cort. hircinus sensu* K. et M. est : ou *Cort. anethystinus* (Schäffer) Quelet, Bataille, ou une nouvelle espèce (sera publié).

Le D^r BONNAMOUR fait circuler une boîte de Coléoptères que M. SCHAEFER a bien voulu nous envoyer des chasses en 1939 : *Tricodes flavocinctus* Spir., *Sphenoptera parvula* F., *Melanophila cuspidata* Klug., *M. Formaneiki* Jak., *Anthaxia Midas* ssp. *Oberthuri* Schaef., *Anthaxia nitidula* ab. *virata* Schaef., *Anthaxia nigrojubata* Roubal, *Agrilus hastulifer* Ratz., *Leucomigus tessellatus* Fairm., *Acmaeops pratensis* Laich. et *Cryptocephalus Mayeti* Mars.

M. TESTOUT continue l'étude des Lépidoptères Saturnioïdes en montrant une forme nouvelle de *Heliconisa pagenstecheri*, ab. *immaculata*, en signalant une nouvelle localité pour *Lobobunaea pheaz*, et en indiquant la distribution géographique de *Cirina butyrospermi* Vuillet. Il fait passer des cartons contenant un spécimen de ces splendides Papillons (sera publié).

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Notules entomologiques

Par le D^r BONNAMOUR.

VII. *Saprinus furvus* ER. (COL. HISTERIDAE) INSECTE MÉRIDIONAL CAPTURÉ A LYON.

En septembre 1938 j'avais mis sur ma fenêtre exposée à l'ouest, Avenue de Saxe, quelques pots contenant des champignons afin d'étudier les insectes parasites de ces derniers. L'un de ces pots contenait un pied de *Boletus appendiculatus*, récolté à Poule (Rhône), par M. JOSSERAND, et que, après détermination, notre collègue mycologiste m'avait apporté. Quelques jours après, alors que le bolet commençait à tomber en décomposition et à répandre une légère odeur cadavérique, je trouvai sous le pot et certainement attirés par l'odeur deux exemplaires de *Saprinus furvus* Er. dont la détermination m'a été confirmée par M. JACQUET que je suis heureux de pouvoir ici remercier de son inaltérable complaisance.

Le *Saprinus furvus* a été décrit par Erichson en 1834 ; sa description a été reprise et complétée par de MARSEUL en 1853 ; il en donne les caractères suivants :

« Ovale, court, peu convexe, d'un noir métallique, luisant. Antennes rousses ; scape brun. Front plan, densément pointillé ; strie fine, interrompue derrière l'épistome. Pronotum court, bisinué à la base, courbé et impressionné, le long des côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles obtus, couvert de points fins et serrés dans son pourtour ; strie marginale entière. Écusson très petit. Élytres à peine plus longues que le pronotum, de sa largeur à sa base, dilatées à l'épaule, rétrécies et droites au bout, couvertes d'une ponctuation fine et serrée, rugueuse sur les interstries, ne laissant de libre que l'épaule et un espace mal limité dans le voisinage de l'écusson ; stries dorsales fines, également raccourcies vers le milieu, quatrième recourbée vers la suture ; suturale raccourcie ; subhumérale externe petite ; interne joignant presque l'humérale. Pygidium bombé, uniformé-

ment et densément pointillé. Mésosternum entièrement rebordé, avec des points épars. Prosternum plan, peu élargi ; stries presque parallèles ; un peu divergentes en devant. Pattes ferrugineuses ; jambes antérieures dilatées, garnies de 7-8 petites denticules. »

Saprinus furvus est un insecte purement méridional. On le trouve sous les cadavres d'animaux dans les matières stercorales, dans les matières en décomposition ou, comme le signale MARQUET, sur les terres d'alluvion qui renferment encore des détritiques un peu humides.

Son attirance par un Bolet n'a rien d'étonnant mais sa présence à Lyon est intéressante à signaler ; ce serait très probablement sa limite septentrionale en France.

Sa distribution peut être établie comme suit :

1° tous les départements qui bordent la Méditerranée :

Pyrénées-Orientales (V. Mayet), Port-Vendres (Normand), Collioures (Seriziat).

Aude, étang de Vendres (Marquet, Gavoy).

Hérault.

Gard.

Bouches-du-Rhône (H. Caillol) : Camargue, bois de Rièges (Puel), Aix (Ab., Achard), Marseille (Ab.).

Var (Caillol) : Le Beausset, Saint-Cyr (Boissy), Toulon, La Seyne (Rey), Le Luc, Draguignan, Fréjus (Robert), Saint-Raphaël (Ch., Lombard).

Alpes-Maritimes (Caillol) : Cannes (Goz.), Nice (Perag., C. Bris.), canal de la Vésubie (Dev.).

2° en dehors des bords de la Méditerranée on l'a signalé :

dans la Vaucluse (Caillol) : Avignon (Fab., Rey, Chob.), Morières (Chob.) et les Basses-Alpes (Caillol) : Riez (Taxil), Sisteron (Lombard).

D'après ma capture il faut y ajouter le Rhône alors que je ne crois pas qu'on l'ait encore rencontré dans les départements intermédiaires : Ardèche, Drôme ou Isère ; y a-t-il là une attirance à longue distance ? ou bien cet insecte est-il en train de remonter de plus en plus dans l'intérieur ? seules de nouvelles captures pourront élucider ces questions.

3° En dehors de la Méditerranée, TEMPÈRE le signale sur les côtes de l'Atlantique dans :

la Gironde : Lacanau, Cussac (E. Girard), mais il semble bien moins fréquent que sur les bords de la Méditerranée.

4° En dehors de France il semble bien limité aussi aux côtes soit de l'Atlantique, soit de la Méditerranée puisque de MARSEUL le signale du Portugal, de l'Espagne, d'Alger, de Tripoli, d'Égypte et de Grèce.

BIBLIOGRAPHIE

DE MARSEUL, Essai monographique sur la famille des Histeridae ; *Soc. ent. de France*, 1853, p. 406.

MARQUET, Notice entomologique sur l'étang de Vandres, *Bull. Soc. d'Étude des Sciences naturelles de Léziers*, 1882, p. 9.

GAVOY, Coléoptères de l'Aude, 1900.

V. MAYET, Coléoptères des Albères, 1904.

H. CAILOL, Catalogue des Coléoptères de Provence, 1913.

G. TEMPÈRE, Les *Saprinus* (Col. Histeridae) de la Gironde ; *Actes de la Soc. Linnéenne de Bordeaux*, 1934, P. V., p. 123.

Contribution à l'étude des Lépidoptères Saturnioides (VI) ¹

Par Henri TESTOUT (Lyon).

1. *Heliconisa pagenstecheri* Geyer ab. *immaculata* nova.

Comme la forme typique, mais dans la marge les taches triangulaires noires, dont la pointe s'avance entre les nervures jaunes manquent et il ne reste qu'un mince trait noir interrompu par chaque nervure, plus apparent à l'aile antérieure qu'à l'aile postérieure.

En outre, les taches cellulaires noires des deux ailes manquent complètement.

Les écailles jaunes qui se trouvent notamment sur les nervures et sur le bord costal sont présentes partout comme dans le type.

Holotype : 1 exemplaire ♂, Uruguay (localité exacte inconnue), reçu en même temps que des exemplaires de la forme typique.

M. DRAUDT avait déjà indiqué (A. SEITZ, *Die Gross-Schmetterlinge der Erde*, VI, p. 784) que la diminution plus ou moins marquée des taches marginales était assez fréquente, mais l'absence des taches cellulaires n'avait pas encore été signalée.

2. NOUVELLE LOCALITÉ POUR *Lobobunaea pheax* JORDAN.

Cette remarquable espèce a été décrite par JORDAN (*Nov. Zool.* XVII, p. 255, 1910), d'après une ♀ de Tring Museum, provenant de Gambaga (Côte-d'Or).

Elle est représentée dans les collections du Muséum National de Paris par 3 ♂♂ de Dinguiraye (Guinée française) dont l'un a été figuré par M. BOUVIER (*Les Saturnioides de l'Afrique tropicale française*, 1928, pl. V, fig. 5). Ce même auteur a plus récemment représenté une ♀ (au verso) du Soudan français (*Mém. Muséum Nat.* 1936, III, pl. X, fig. 1).

A Lyon, M. le Dr RIEL a aussi figuré un ♂ de Dinguiraye du Musée de la Condition des Soies (*Essai de Classification des Lépidoptères producteurs de Soie*, X, 1934, pl. VI, fig. 23) et la collection JOICEY (Hill Museum), possédait un ♂ de la même région et une ♀ du N.-E. de la Nigéria.

Nous avons reçu de Bamako (Soudan français) un exemplaire ♀ (Juillet 1938) de cette espèce et cette nouvelle localité relie entre elles celles des rares spécimens déjà recueillis par les Musées que nous venons de citer.

Il faut remarquer que tous ces points de captures sont situés sur une ligne relativement droite, avoisinant le 11° de latitude (sauf Bamako, un peu plus au nord) et qu'ils se trouvent à des distances considérables les uns des autres.

Les premiers états de cette espèce ne sont pas encore connus.

3. DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE *Cirina butyrospermi* VUILLET.

Décrite d'abord par VUILLET (*Insecta*, I, 1911, p. 167) comme race de *Cirina jorda* Westw. de l'Afrique du Sud, cette forme a été ensuite séparée comme bonne espèce par le même auteur, dans deux études ultérieures (*loc. cit.*, p. 191 et 271), en même temps qu'il publiait de nombreux renseignements biologiques et une importante figuration de ses divers états.

Les documents étudiés provenaient de la région de Koulikoro (Haut-

1. Voir V, in *Bull. Soc. Linn. Lyon*, VII, nos 9-10, 1938, p. 257 et 281.

Sénégal-Niger) ou la chenille attaquait le « karité » ou arbre à beurre (*Butyrospermum Parkii* Kotschy) dont l'importance économique est considérable dans ces régions.

Le Muséum de Paris possède des spécimens de Bamako, localité assez proche et un provenant de Gaooua (Haute-Volta) bien plus éloigné.

Nous avons reçu de la région de Parakou (Dahomey) un exemplaire de cette espèce nuisible, ce qui étend bien plus à l'Est les limites connues de sa présence.

On peut actuellement considérer que *Cirina butyrospermi* Vuillet reste propre à toute la région de l'Afrique équatoriale ou le « karité » est cultivé, tandis que *Cirina jorda* West. vit dans l'Afrique australe jusqu'au Congo belge.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Industries microlithiques

provenant de la station du Moustier (Dordogne) (suite et fin).

Par

Germaine DUPARC
Licenciée ès sciences biologiques
Genève.

et Maurice VIDAL
Conservateur au Musée préhistorique
Le Moustier (Dordogne).

Description des microlithes. — Les silex que nous allons décrire (pl. I et II) proviennent en grande majorité du criblage de la terrasse supérieure. Nous terminerons cette description par un bref aperçu des microlithes non roulés du sondage Bretenet.

A) *Microlithes roulés de la terrasse supérieure* (pl. I¹).

Tous les microlithes n'ont pas subi à un même degré, semble-t-il, l'action des eaux. Il nous a paru que ces différences d'usure procédaient non pas d'une plus ou moins longue immersion, mais bien plutôt de la nature même des silex. Cette constatation mériterait d'être étudiée plus à fond : il semble, *a priori*, que les silex jaunes, dont le grain est en effet moins fin que celui des silex gris ou noirs, aient eu davantage à souffrir de leur long séjour dans l'eau.

Les grattoirs. — Sans aucun doute les grattoirs apparaissent comme les instruments les plus abondamment représentés dans cette série. Les figures 1 à 5 donnent quelques types courants de grattoirs sur bout de lame. Les nos 4 et 5 accusent surtout une retouche latérale ; ce sont plutôt des grattoirs-coupoirs.

Tous les cinq sont retouchés sur la face opposée à la face d'éclatement.

Grattoirs circulaires. — Sous cette rubrique nous groupons les outils (nos 6 et 7), meilleurs exemplaires de cette catégorie faiblement représentée.

S'ils ne sont pas rigoureusement circulaires, ils sont cependant retouchés sur tout leur pourtour, ce qui justifie leur place dans cette subdivision.

Grattoirs concaves. — Peu nombreux aussi sont les grattoirs concaves :

1. Les dessins qui accompagnent cette note sont de la main de M^{lle} Germaine DUPARC.

grattoirs sur bout de lame, mais dont l'extrémité, au lieu d'être concave, forme une dépression.

Les nos 7 et 9 en sont de beaux exemplaires et, chose intéressante à noter, ils ont tous deux le plan de frappe préparé et sont en cela bien caractéristiques de la technique moustérienne.

Les pointes. — Parmi les pointes, assez nombreuses, nous en avons retenu quelques-unes, remarquables par l'harmonie et la finesse de leurs formes. Le n° 10 est, sans contredit, un des plus beaux spécimens de cette curieuse industrie microlithique. C'est la réduction fidèle de la classique pointe à main moustérienne. La retouche, très délicate, forme, avec l'arête marginale, un biseau abrupt.

Le n° 11 est un très joli exemplaire de pointe asymétrique. Les retouches, qui sur les trois quarts du pourtour sont opposées à la face d'éclatement, passent sans transition à cette face, le long du côté droit (nous n'avons pu les représenter sur notre dessin). Il en est de même pour la pointe n° 12 ; nous n'hésitons pas à la classer aussi parmi les plus belles pièces de cette collection.

Les burins. — Il serait plus exact de dire pseudo-burins, car peut-on qualifier vraiment de burins les silex suivants ?

Le premier (n° 14) semble nous y inciter davantage que le n° 15. Il présente en effet une sorte d'angle dièdre, et la facette, visible sur la gauche de l'arête médiane pourrait bien correspondre au « coup de burin ».

Le second cas est beaucoup moins typique, et nous l'aurions considéré comme « coche » sans cette retouche allongée en arc de cercle, visible au sommet de la pièce, sur la droite, qui pourrait être assimilée, elle aussi, au traditionnel « coup de burin ».

Les pièces festonnées. — Nous avons reproduit deux de ces pièces, dites festonnées en raison de leurs bords sinueux par de grandes retouches. Ces grandes retouches, elles-mêmes reprises par des retouches très fines, ont la particularité d'être alternées, tantôt sur la face d'éclatement, tantôt sur la face opposée (voir nos 16 et 17).

Le n° 17, surtout, est un magnifique exemplaire de cette catégorie. Nous avons intentionnellement dessiné ses deux faces pour montrer l'alternance des retouches.

Les Perçoirs. — Les nos 18 à 22 composent une très belle série de perçoirs. Les perçoirs sont, parmi les microlithes, les instruments dont l'utilisation présumée apparaît comme la moins douteuse. D'après leur forme, nul doute qu'on ait cherché à créer un instrument spécialement destiné à la perforation.

Le n° 18 est une pièce mixte, retouchée en grattoir circulaire sur tout son pourtour ; nous regrettons que le dessin ne donne pas une idée suffisamment précise de cette retouche périphérique. La partie perforante en est robuste et bien dégagée.

Le n° 19 est retouché en grattoir sur le côté gauche. Notons aussi l'équilibre bien réalisé du n° 20.

Les deux derniers perçoirs (nos 21 et 22) devaient, par contre, être destinés à des ouvrages plus minutieux, à en juger d'après leur finesse.

Les perçoirs, après les grattoirs, comptent parmi les types de microlithes les plus abondamment représentés dans notre collection.

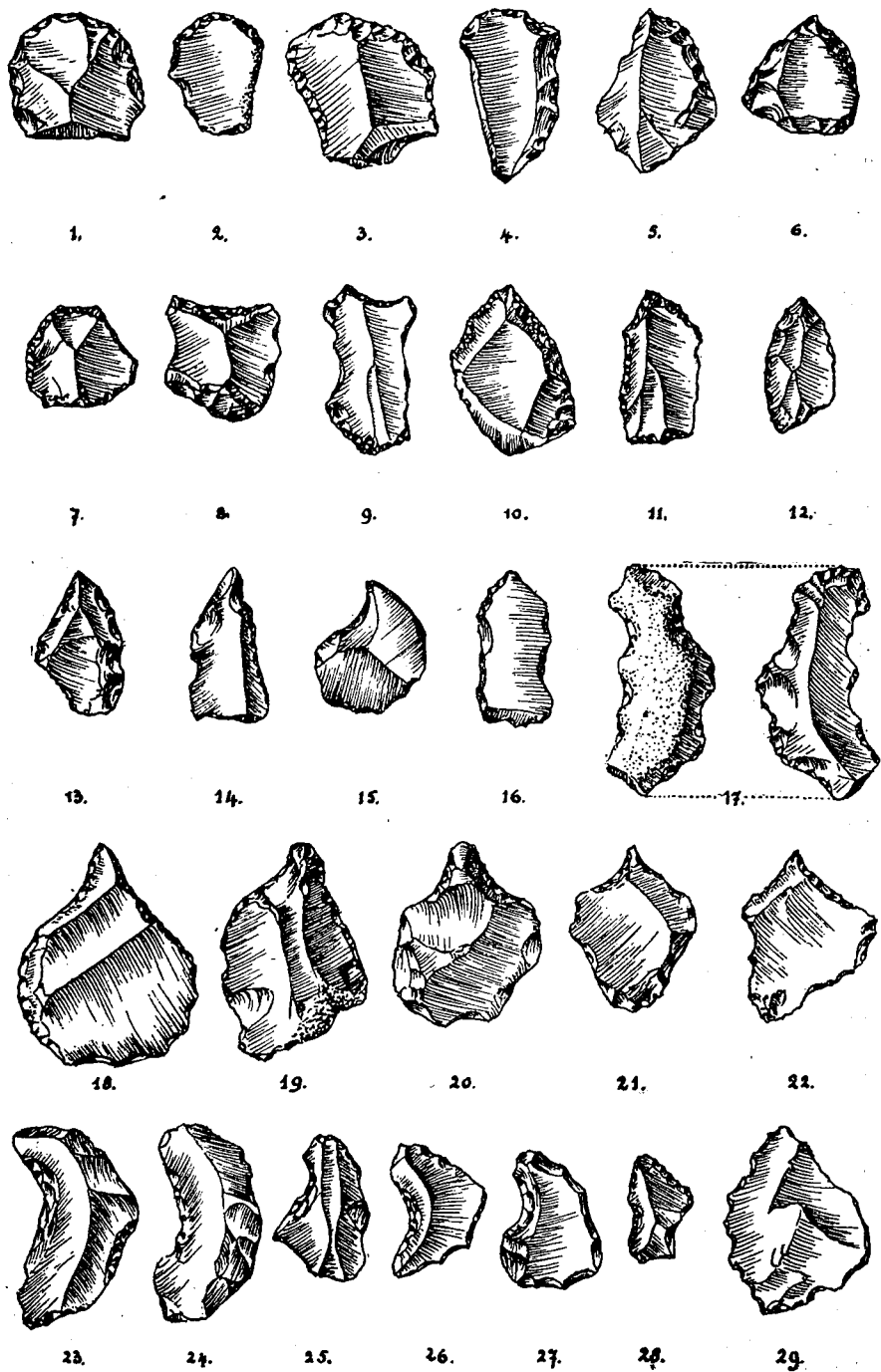


PLANCHE I.

Les outils coches. — Nous décrivons, sous le terme d'outils-coches, des microlithes présentant une cavité latérale, due à de nombreuses retouches. Les n^{os} 23 et 25 en sont des exemples bien caractéristiques.

Les éléments de scie. — Le n^o 29 est le seul spécimen roulé de cette catégorie.

Les retouches crénelées ne se retrouvent que sur un seul côté de la pièce. Voici donc, passé en revue, l'outillage roulé provenant des déblais des fouilles effectuées par LARTET et CHRISTY, outillage varié comme on peut en juger par cette brève description, et qui souvent ne manque ni de finesse ni d'élégance, malgré la petitesse des éléments qui le constituent.

Nous allons maintenant jeter un rapide coup d'œil sur les microlithes non roulés de ces mêmes déblais.

B) *Microlithes non roulés de la terrasse supérieure* (Pl. II).

Les grattoirs. — Leur facture semble, à première vue, plus fine que celle des grattoirs roulés ; la retouche en biseau est moins accusée, surtout chez des types tels que ceux marqués par les n^{os} 31 et 32.

On retrouve cependant les catégories habituelles : grattoirs sur bout de lame, grattoirs-coupoirs à retouches latérales.

Les quelques exemples qui figurent sur la planche II, sont choisis parmi des formes moins fréquemment rencontrées.

Le n^o 30 est une pièce mixte, grattoir-perçoir, à double patine.

Le n^o 31 n'est pas seul de son espèce. Ce type est totalement absent dans le lot des silex roulés. On en trouve deux ou trois exemplaires parmi les silex non roulés. La retouche en est semi-circulaire.

Le grattoir n^o 32 est intéressant par son plan de frappe curieusement situé sur le côté droit de l'outil. (Il est malheureusement invisible sur le dessin.)

La partie utilisée du n^o 33 est travaillée, elle aussi, sur le plan de frappe ; retouche singulièrement fine, et qui forme un angle dièdre avec l'enlèvement, visible sur la gauche. C'est donc un très joli grattoir burin.

Enfin il convient d'admirer le ravissant grattoir n^o 34, qui est vraisemblablement le plus petit des microlithes étudiés, sans pour cela être le moins bien retouché.

Grattoirs circulaires. — Un seul exemple figure sur notre planche (n^o 35) ; il est bien retouché sur tout son pourtour.

Grattoirs concaves. — Nous représentons le grattoir n^o 36 sous réserve. Comme il ne possède pas de plan de frappe, nous avons tout lieu de croire qu'il n'est que le fragment d'une pièce plus grande qui aurait été brisée.

Nous l'avons dessiné tout de même, à cause de sa très fine retouche.

Les Pointes. — Les pointes de cette catégorie sont généralement moins belles que celles appartenant à la couche des objets roulés.

La base du n^o 37 est travaillée en tranchet, celle du n^o 38 est pédonculée. Quant à la très belle pointe-coupoir n^o 40, provient-elle vraiment de l'horizon moustérien ? Elle est probablement plus récente, — aurignacienne sans doute.

L'extrême délicatesse de ses retouches en vagues semble bien l'attester.

Les burins ou pseudo-burins. — Les n^{os} 33 et 41 sont les pièces les plus



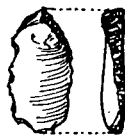
30



31.



32.



33.



34.



35.



36.



37.



38.



39.



40.



41.



42.



43.



44.



45.



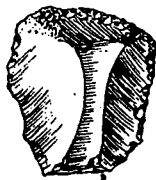
46.



47.



48.



49.



50.



51.



52.



53.

PLANCHE II.

représentatives de ce groupe. Le burin n° 33, dont nous avons déjà parlé à propos des grattoirs, peut seul être considéré comme burin classique.

Les pièces festonnées. — Cette très élégante pointe festonnée présente de chaque côté des encoches qui se font face, de manière à former deux constriction. Elle apporte une confirmation à l'hypothèse émise par M. le professeur Eug. PITTARD, puis par M. DARPEIX, qui pensent tous deux que les microlithes devaient être emmanchés. Il est facile en effet d'imaginer cette pointe fixée à l'extrémité d'une hampe par un lien dûment inséré dans les coches.

Les Perçoirs. — Les perçoirs non roulés diffèrent relativement peu des perçoirs roulés (voir n° 44), à part toutefois le n° 43, perçoir très fin, à ailerons, et le n° 45, longue lamelle, dont une des extrémités est habilement appointée.

Les éléments de scie. — Les microlithes n°s 46, 47, 48 accusent, tous trois, les retouches en créneau, retouches unilatérales. Ces trois éléments de scie sont les seuls spécimens non roulés de cette catégorie.

C) *Microlithes non roulés provenant du sondage Bretenet*
(terrasse inférieure) (Pl. II).

Les microlithes⁷ provenant de ce sondage étant moins nombreux que ceux mis à jour à la terrasse supérieure, les types d'outillage sont, de ce fait, moins variés.

Les trois premières figures (n°s 49, 50, 51) représentent des grattoirs : grattoir sur bout de lame (n° 49) ; grattoir sur bout de lame également (n° 50), mais dont la base est retouchée sur la face d'éclatement. Le troisième (n° 51) est un magnifique grattoir circulaire. Les deux derniers microlithes figurés sur notre planche sont de très jolis perçoirs (n°s 52 et 53).

CONCLUSIONS.

Les données stratigraphiques que nous avons résumées plus haut, et la description des pièces que nous venons de passer en revue, nous amènent à exprimer des conclusions de deux ordres différents : morphologiques d'abord, chronologiques ensuite.

Les premières nous sont suggérées par la forme des microlithes. En effet, s'il y a des différences de détails, qui sont notables entre microlithes roulés et microlithes non roulés, nous sommes frappés, néanmoins, de la réelle parenté qui semble exister, entre les même types d'outillage, d'une catégorie à l'autre. A n'en pas douter, les microlithes non roulés présentent une survivance de formes, existant déjà dans l'outillage roulé, survivance morphologique évidente, qui se prolonge même jusqu'au Rebiérien de M. le Professeur Eug. PITTARD, et cela de façon saisissante.

Il suffit, pour s'en convaincre, de confronter les différents articles parus jusqu'à ce jour sur la question qui nous préoccupe, article dont nous avons donné en note les références bibliographiques.

Les secondes conclusions sont d'ordre chronologique : jusqu'à ce jour, les plus vieux outillages microlithiques connus semblaient ne provenir que de la couche ancienne du Moustérien typique (station du Bonhomme). La

découverte de microlithes dans le niveau à éléments roulés du Moustérien de tradition acheuléenne, met en évidence une nouvelle phase de cette industrie, phase antérieure à celle qu'on connaissait jusqu'alors.

Un dernier point, cependant, reste à élucider : cette industrie microlithique ancienne a-t-elle été uniquement locale, cantonnée dans la seule région du Moustier, ou ne pourra-t-on un jour en étendre la répartition géographique à des horizons moins restreint ? Il faudrait, pour cela, reprendre un peu partout les gisements déjà fouillés où l'on mentionne la présence du Moustérien de tradition acheuléenne.

LIVRES NOUVEAUX ¹

La réserve zoologique et botanique de Camargue, par M. G. TALLON, directeur de la Réserve ; publication de la Société nationale d'acclimatation de France ; impr. L. Moulin, Moret-sur-Loing (S.-et-M.), 1939.

M. G. TALLON a bien voulu nous adresser, pour notre Bibliothèque, le joli petit opuscule que la Société nationale d'Acclimatation de France vient de consacrer à la Réserve naturelle de Camargue dont il est directeur. Ce volume est orné d'une carte et de 17 ravissantes planches qui donnent une idée parfaite des paysages, de quelques associations végétales, ainsi que des oiseaux et animaux que l'on peut rencontrer dans cette grande île plate, enserrée par les deux bras du Rhône, qui constitue la Camargue.

Nous y apprenons avec plaisir que la Société nationale d'Acclimatation a pu enfin réaliser un projet qu'elle caressait depuis longtemps, de créer une réserve ornithologique en Camargue, grâce à la Compagnie Alais, Froges et Camargue, qui a bien voulu mettre à sa disposition une partie importante et la plus sauvage de son immense domaine de Camargue.

En cherchant à créer tout d'abord une réserve ornithologique, on s'aperçut rapidement de l'intérêt de la flore et de l'avantage qu'il y aurait à la sauvegarder également. Enfin, en harmonie avec les idées modernes sur la protection de la nature et notamment sur l'équilibre biologique, on décida de mettre le territoire en réserve intégrale.

Au point de vue botanique, la Camargue ne possède point de plantes rarissimes, par suite de sa formation récente, mais elle renferme surtout de belles associations végétales bien homogènes s'étendant sur d'immenses espaces ; nous signalerons spécialement les associations halophiles : association à *Salicornia macrostachya* et *Sphenopus Gouani*, à *Salicornia fruticosa* et *Statice bellidifolia*, à *Salicornia radicans* ; sur les dunes association à *Armophila arenaria* et *Medicago marina* ; enfin dans les bois des Rièges, l'association à *Juniperus phoenicea*, forêt primitive dont nous avons ici le seul exemplaire étendu et pur qui soit en France.

C'est au point de vue ornithologique que le peuplement faunistique de la Camargue est particulièrement intéressant. Citons spécialement le Flamant rose et l'Aigrette garzette, petit héron blanc à bec et pattes noires dont ce sont les uniques stations en France.

1. Les volumes d'histoire naturelle : botanique, entomologie, géologie, anthropologie envoyés au Siège de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, Lyon, seront signalés comme envois à la Bibliothèque et feront l'objet d'une analyse originale dans la rubrique de *Libres nouveaux*.

Parmi les mammifères, le plus curieux est le Castor, qui était autrefois très répandu en France et qui, régressant peu à peu, se maintient à grand'peine sur les bords du Bas-Rhône où n'existe plus qu'un très petit nombre d'individus.

Enfin deux animaux font essentiellement partie du peuplement du delta ; le Taureau et le Cheval camarguais dont l'élevage se perd dans la nuit des temps et auxquelles se rattachent les plus vieilles traditions camarguaises.

En tant que Société d'Histoire naturelle, nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative de la Société d'Acclimatation de la création de cette Réserve. Nous engageons tous les naturalistes à aller la visiter. Il y a certainement des recherches intéressantes à y faire. On a aménagé pour eux, une maison avec chambres, bureau, bibliothèque et laboratoire.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

- D. HILLERIS LAMBERS, *Notes on the Aphididae of Venezia Tridentina, with descriptions of new species*, 1931.
- H. ROMAGNESI, Sur le genre *Drosophila* Quelet. Extrait de la *Revue de Mycologie*, 1939.
- H. ROMAGNESI, Les Lactaires ; clé pratique de détermination des espèces d'Europe. Supplément à la *Revue de Mycologie*, 1939.
- H. ROMAGNESI, Florule mycologique des Bois de la Grange et de l'Étoile (Seine-et-Oise) ; Basidiomycètes. Extrait de la *Revue de Mycologie*, 1939.
- M. LEFÈVRE, Recherches expérimentales sur le polymorphisme et la tératologie des Desmidiées ; *Encyclopédie biologique*, n° XIX, P. Lechevalier, éd. 1939.

TABLE DES MATIÈRES, 1939

1° Anthropologie.

- G. DUPARC et M. VIDAL. — Industries microlithiques provenant de la station du Moustier (Dordogne)..... 211-225-233

2° Botanique.

- D^r BONNAMOUR. — La Mandragore, plante démoniaque..... 59
- J. CARLES. — Les lentilles..... 146
- M. CHOISY. — Lichens récoltés par M. Pouchet..... 7
- M. CHOISY. — Identité et synonymie d'anciennes espèces de Lichens du genre *Cladonia*..... 38
- M. CHOISY. — Notule sur un Lichen provençal..... 185
- D^r GRANGE. — Présentation de *Salvia verbenaca* et *S. horminoides*... 3
- D^r GRANGE. — Présentation de *Centaurea nicaeensis*, *Sisymbrium irio*, *S. columnae*, *Scrophularia vernalis*, *Lychnis coronaria* var. *alba*, *L. viscaria*, *Tordillum maximum*, *Choerophyllum aureum*..... 175
- G. NÉTIEN et A. QUANTIN. — Écologie des associations végétales de l'étage alpin des Alpes de l'Oisans (plateau d'Emparis). Quelques résultats sur les observations microclimatiques effectuées en 1937 et en 1938..... 91-116